

[PAY] - Comment ajouter l'IHTS sur un bulletin ?

L'IHTS ou Indemnités horaires pour travaux supplémentaires est une autre appellation des heures supplémentaires.

Pour l'ajouter au bulletin, en modification de bulletin, cliquer sur "ajouter" et sélectionner la ligne correspondante. Le taux est un pourcentage du taux horaire de l'agent.

Les heures supplémentaires ne sont pas imposables et sont exonérées de cotisations salariales.

L'IHTS se distingue de l'IFTS (Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires). L'IFTS est une indemnité imposable et soumis à cotisations.

source : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/indemnite-horaires-pour-travaux-supplementaires-ihts>